

FORMATION AIPR - TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (Concepteur)

Présentiel - Synchron

Objectifs

Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers. Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs. Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les recommandations et prescriptions. Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes. Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).



Public Visé

Est considéré « concepteur » tout salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre intervenant en préparation ou suivi des projets de travaux. Pour tout projet, au moins un salarié doit être titulaire de l'AIPR « concepteur » ; de même pour tout prestataire en localisation ou récolement de réseaux souhaitant être certifié.



Pré Requis

Savoir parler, lire et écrire le français. Posséder une expérience de l'encadrement de travaux sur chantier. Être âgé de 18 ans révolus. Avoir le sens des responsabilités.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
Savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les recommandations et prescriptions.
Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes.

Parcours pédagogique

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation,
- Contexte et enjeux de la réglementation,
- L'analyse des statistiques d'accidentologie,
- Les obligations des différents acteurs,
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU),
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux,
- Les sanctions applicables,
- Pourquoi une AIPR ?

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier,
- Les piquetages et marquages au sol,
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux,
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi,



2T FORMATION

- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier,
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques,
- Lecture de plans et nomenclature des réseaux,
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux,
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DE RÉSEAUX

- Prévoir la présence obligatoire éventuelle des exploitants,
- Fournir les moyens de protection collective et individuelle,
- Anticiper les situations potentiellement dangereuses,
- Les règles pour les branchements,
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier,
- L'obligation de récolement.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage,
- La règle des 4A,
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

Exposés étayés par des diaporamas ou des études de cas. Remise d'un support de formation.

Qualification des intervenant·e·s

Formateurs reconnus compétents, ayant suivi une formation et une validation de compétences.



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation sous forme de QCM réalisée à la fin de la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée (Tél. : 05 31 21 71 01). Notre référent handicap, Théo TAHAR (06 51 33 10 61), prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours.

Modalités et délais d'accès

Comment s'inscrire :

- Par mail (contact@2tformation.fr) ou téléphone (05 31 21 71 01).
- Par financement OPCO, France Travail ou entreprise.

Processus : prise de contact, analyse du besoin et vérification des prérequis, devis et convention, puis confirmation d'inscription.

Délai d'accès : entrée en formation généralement sous 2 à 4 semaines selon les sessions programmées.



Durée

7,00 heures — 1 jour.





Tarif : sur devis.



Contactez-nous ! Antoine HEUZEY
Directeur Commercial et Administratif
Tél. : 06 16 10 72 17 Mail : a.heuzey@2tformation.fr